

Inclusion scolaire systématique et forcée : ça suffit !

Mercredi 28 janvier 2026, au moins quarante personnels de l'Éducation nationale se sont rassemblés devant la DSDEN de l'Essonne, à l'appel du SNUDI FO 91, pour dénoncer la politique d'**inclusion scolaire systématique et forcée** imposée par le ministère.

Sous couvert de valeurs humanistes, l'inclusion est aujourd'hui mise en œuvre **sans les moyens humains, matériels et médicaux nécessaires**, au détriment de tous : élèves en situation de handicap, autres élèves des classes et personnels.

C'est pourquoi les collègues de l'**école élémentaire Saint-Exupéry à Savigny sur Orge** ont décidé de se mobiliser. Ils ont demandé l'ouverture de quatre places en IME et une place en UEEA pour cinq élèves bénéficiant d'une notification par la MDPH. Leurs parents sont favorables à cette affectation mais les élèves restent en classe ordinaire faute de places en établissement spécialisé (ex : IME).



Tous les collègues de l'école ainsi que les AESH ont été en grève lundi 19 janvier 2026, obligeant la mairie à mettre en place le SMA (service minimum d'accueil) pour pouvoir accueillir les élèves présents. Cette mobilisation devant leur école a obtenu le soutien des parents d'élèves et a donné lieu à la rédaction d'un article dans le journal « [Le parisien](#) » du 20 janvier 2026.

Enseignants et AESH ont montré, par la grève, leur détermination à faire entendre leurs revendications. Et, faute d'avoir été entendus, les collègues ont donc voté la poursuite de la grève le lendemain, mardi 20 janvier 2026.

Cette fois, ils se sont réunis sous les fenêtres de l'inspection de circonscription. Ainsi, une délégation de 5 personnes : 2 PE, une AESH, une maman d'élève en situation de handicap et un représentant des personnels du SNUDI FO 91 a été reçue par l'Adjoint à l'Inspectrice Académique en charge du 1^{er} degré et l'IEN.

Ils ont obtenu l'affectation d'un AESH surnuméraire dès le lundi 26 janvier 2026. La DASEN a également rédigé un courrier à l'ARS lui demandant l'affectation d'urgence d'un des élèves en établissement spécialisé.

Toujours mobilisés, ils étaient présents en masse mercredi 28 janvier 2026 devant la DSDEN, pancartes à la main et toujours aussi déterminés. Une délégation composée de 2 PE, d'une AESH et d'un représentant des personnels du SNUDI FO 91 a été reçue par la Directrice Académique Adjointe en charge de l'école inclusive, et le Secrétaire Général de la DSDEN91.

Suite à cette entrevue, ils ont obtenu que l'affectation d'un second élève soit considérée comme urgente et la garantie que l'AESH nommé reste en poste sur l'école.

Le SNUDI FO 91 estime que La DSDEN 91 ne propose pas de solutions adaptées à la hauteur des besoins des élèves de l'école arguant que c'est de la responsabilité de l'ARS !

La seule promesse répétée est de faire au mieux pour trouver une place en IME pour un des élèves mais sans aucun délai ni certitude.

Les collègues PE et AESH qui accueillent au quotidien ces élèves en souffrance ont eux par contre des obligations. Et la hiérarchie se contente de « *comprendre* » en nous assurant de leur soutien.

Le SNUDI FO 91 et sa fédération dénoncent la remise en cause des structures spécialisées (IME, ITEP, ULIS...), pourtant indispensables à de nombreux élèves.

Le SNUDI FO 91 et sa fédération rappellent que l'inclusion ne peut être un outil de gestion budgétaire.

Le SNUDI FO 91 et sa fédération refusent :

- L'inclusion systématique et forcée, décidée contre l'avis des équipes et des familles ;
- La culpabilisation des personnels ;
- La dégradation continue des conditions de travail et d'apprentissage.

Le SNUDI FO 91 et sa fédération revendentiquent :

- Le respect des notifications MDPH ;
- La création d'un statut de fonctionnaire d'Etat catégorie B pour les AESH, avec un salaire à temps complet pour 24 heures d'accompagnement des élèves en situation de handicap ;
- Le maintien et le développement des structures spécialisées et que les demandes des parents d'élève pour des places en établissements spécialisés soient honorées,
- La création massive de postes d'enseignants spécialisés et des départs en formation pour les RASED à hauteur des besoins partout, ULIS, UE, IME... de psychologues scolaires, d'infirmiers, de médecins, d'assistantes sociales.
- Le respect des orientations dans les dispositifs ULIS (TSA, TFC, ...), UEEA, UEMA et l'augmentation du nombre de personnels titulaires à hauteur des besoins notifiés.
- L'abandon de l'acte 2 de l'école inclusive, l'abandon des PIAL et de la politique de mutualisation ;
- L'abandon des PAS !
- Des effectifs allégés et des moyens adaptés dans les classes ;
- L'arrêt immédiat des injonctions administratives déconnectées de la réalité du terrain.

Le SNUDI FO 91 et sa fédération continueront à défendre **les personnels, leurs conditions de travail et le droit de chaque élève à une scolarisation réellement adaptée.**

L'inclusion ne se décrète pas. Elle se construit avec des moyens.

Le SNUDI FO 91 n'accepte pas l'absence de réponse aux revendications légitimes des collègues !

Amplifions le rapport de force !

Lien pour adhérer 2026 en ligne ici → <https://forms.gle/ZTDyaKyaevFdwozm8>

Site internet --> www.snudifo91.fr

eMail : 91snudifo@gmail.com